

CINDROM

SOIRÉE DU CINÉMA INDÉPENDANT ROMAND

MARS 2025

DOSSIER SPONSORING

LE CONTENU

page 2 > L'ASSOCIATION

page 3 > LA CINDROM

page 6 > LA PROMOTION, LES CONTACTS, LES DEVIS & STATUTS

page 7 > LE BUDGET

page 9 > LE CONTRAT DE SPONSORING (à remplir)

L'ASSOCIATION

Fondée en juin 2019, BATCAM est une association à but non lucratif composée de 13 membres passionné-es s'engageant à promouvoir le cinéma romand.

Pour ce faire, nous mettons en commun nos différents intérêts, ressources et compétences afin de produire des films de qualité à petit budget, organiser des projections publiques permettant de visibiliser les cinéastes locaux·ales et soutenir d'autres associations et jeunes artistes dans leurs projets audiovisuels.

Nous nous engageons à proposer un contenu gratuit, des événements abordables et facilement accessibles aux jeunes et aux étudiant·es et à transmettre des valeurs positives de partage et d'entraide.

COMITÉ :

Julie Holliger, 22 ans - présidente

Ioris Aiello, 23 ans - vice-président

François Verreyt, 25 ans - secrétaire

Nelson Baechler, 27 ans - trésorier

Nicolas Pahud, 26 ans - webmaster

Océane Mahieu, 23 ans - responsable communication



LA CINDROM

ÉDITIONS 2021 / 2023 / 2024

Depuis 2021, notre association organise, en collaboration avec la commune de Prilly (VD) des projections publiques de court-métrages réalisés par de jeunes cinéastes indépendant·es, amateur·es ou étudiant·es.

En 2024, la troisième édition a marqué un tournant décisif grâce notamment au soutien politique de la commune de Prilly et au financement de nouveaux sponsors, dont des institutions culturelles romandes reconnues (Bureau Culturel Vaudois, Librairies Payot). Nous avons réussi à réunir 220 spectateur·ices et parmi les 60 films soumis à la sélection, 10 ont été retenus pour leur qualité exceptionnelle, surprenant et enchantant le public. Cette réussite confirme la nécessité de tels événements pour valoriser les productions indépendantes romandes.

ÉDITION 2025

POURQUOI ?

La croissance exponentielle constatée lors des éditions précédentes confirme l'intérêt du public et des cinéastes ainsi que le besoin de tels événements pour le développement de la scène culturelle romande.

OÙ ET QUAND ?

Fin mars 2025 au Cinétoile (la date exacte sera définie en novembre 2024 avec la direction du cinéma).

Le Cinétoile est un multiplexe de six salles situées dans le centre commercial Malley-Lumières, proche du centre-ville de Lausanne et très bien desservi par les transports publics. Avec son espace café-bar et son emplacement, le Cinétoile est un endroit idéal pour permettre les rencontres et discussions.

Plus d'informations sur <https://www.cinetoile.ch>

QUOI ?

Projection de 10 court-métrages de production indépendante, amateur et/ou étudiante, sélectionnés par notre comité parmi les nombreux films inscrits.

Pour cette 4e édition, nous souhaitons augmenter la fréquentation et avec votre soutien, opter pour une salle de 300 spectateur·ices.

La projection sera suivie d'un apéritif permettant un précieux moment de rencontres, d'échanges et de débats entre le public et les jeunes cinéastes originaires de toute la Suisse romande.

Le prix du billet est fixé à 9 CHF, ce qui rend l'événement largement accessible aux jeunes et étudiant-es, pour qui le budget alloué à la culture est souvent réduit.

Afin d'attirer encore plus de cinéastes talentueux-euses et poursuivre l'amélioration de la qualité de l'événement, nous remettons deux prix aux réalisateur-ices ayant obtenu le plus de votes favorables du public à l'issue de la projection :

> PREMIER prix : 500 CHF + 100 CHF de bon d'achat chez les librairies PAYOT + 1 abonnement annuel au Bureau Culturel Vaudois.

> DEUXIÈME prix : 250 CHF + 100 CHF de bon d'achat chez les librairies PAYOT + 1 abonnement annuel au Bureau Culturel Vaudois.

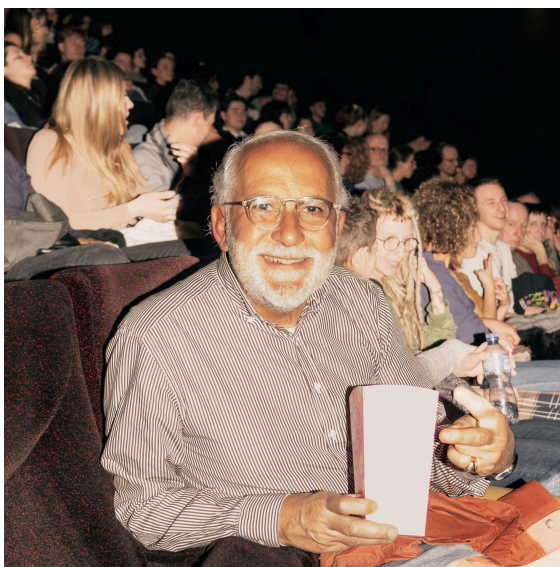
Nous souhaitons aller au-delà de la simple reconnaissance des talents émergents en offrant aux lauréat-es des prix financiers qui leur permettront de réinvestir directement dans leurs futurs projets cinématographiques et promouvoir le cinéma local.

COMMENT ?

Cet événement est possible grâce au travail pérenne et bénévole des membres de notre association.



IMAGES 1 & 2. Les membres de l'association en action. © Kilian Aiello



IMAGES 3 & 4. Le public en salle. © Kilian Aiello



IMAGES 5 & 6. Les lauréats des prix de l'édition 2024. © Kilian Aiello

LA PROMOTION

La promotion de l'événement se fait par trois principaux canaux :

- > Sur nos réseaux sociaux plusieurs semaines avant l'événement (couverture maximale estimée à 24'000 personnes) ;
- > Au moyen d'une centaine d'affiches placardées plusieurs semaines avant l'événement dans la région lausannoise ;
- > En collaboration directe avec des institutions étudiantes (HES, universités et gymnases) et associations culturelles ou étudiantes (Ciné-Club de l'UNIL, La Grange, Fonction Cinéma, Temps Libre, ÉcalCinéClub, etc.)

LES CONTACTS

Julie Holliger (Présidente et responsable sponsoring)
076 481 31 79 — julie.holliger@batcam.org

www.batcam.org

- > **INSTAGRAM**
- > **FACEBOOK**
- > **LINKEDIN**

LES DEVIS ET STATUTS

Accéder aux devis émis pour l'événement et statuts en vigueur de l'association :

- > **ICI**

LE BUDGET

BATCAM — CINDROM

EDITION 2025

Recettes	Quant.	
Vente billets	300	CHF2 295,00
TWINT	240	CHF2160,00
CASH	15	CHF135,00
INVITE.E.S	32	CHF0,00
MEMBRES	13	CHF0,00
Dons et soutiens		CHF800,00
Don COMMUNE PRILLY*		CHF500,00
Don PAYOT SA*		CHF200,00
Don BCVL*		CHF100,00
Don SPONSOR A		à définir
Don SPONSOR B		à définir
Don SPONSOR C		à définir
Don SPONSOR D		à définir
Total des revenus		CHF3 095,00
Dépense		
Location lieu		CHF1108,05
CINETOILE location salle		CHF500,00
CINETOILE projectionniste et technique		CHF525,00
CINETOILE TVA 7,7%		CHF83,05
Prix du public		CHF1120,00
PREMIER prix		CHF500,00
DEUXIEME prix		CHF250,00
PAYOT bon d'achat		CHF200,00
ABO ANNUEL BCVL		CHF100,00
CINETOILE places de cinéma		CHF40,00
Fleuriste		CHF30,00
Frais de gestion		CHF465,00
Billetterie INFOMANIAK**		CHF275,00
Gestionnaire de fonds RAISENOW		CHF10,00
Assurance RC		CHF100,00
Matériel divers et papeterie		CHF80,00
Frais de réception		CHF1000,00
Apéritif		CHF1000,00
Diffusion et communication		CHF1240,00
Impressions NEOPRINT**		CHF360,00
Sponsoring INSTAGRAM**		CHF300,00
Partenariats		CHF200,00
Merchandising**		CHF300,00
Matériel divers et papeterie		CHF80,00
Divers		CHF300,00
Frais de déplacement		CHF100,00
Frais imprévus		CHF200,00
Total des dépenses		CHF5 233,05
Recettes NET		-CHF2138,05

* donateurs et sponsors confirmés

**voir devis en annexes

CONTRAT DE SPONSORING

Le présent contrat est établi entre

L'Association à but non lucratif BATCAM dont le siège est situé à Lausanne (VD) et représentée par Julie Holliger, ci après dénommée « l'Organisateur »

et

Nom de l'entreprise 「 」

Siège social situé à 「 」

Représentée par (Nom, Prénom) 「 」
ci-après dénommé-e « le Sponsor ».

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions du sponsoring de la manifestation culturelle CINDROM (Soirée pour le Cinéma Indépendant Romand), organisée par l'Organisateur, qui aura lieu en mars 2025 à Prilly (VD).

2. Contreparties et catégories de sponsoring

Le logo (si absence de logo le nom) du Sponsor est intégré aux différents supports de communication conçus pour la promotion de l'événement : affiches, flyers, publications sur les réseaux sociaux de l'Organisateur.

Le logo / nom du Sponsor fait l'objet d'une publication de remerciement dédiée sur les réseaux sociaux de l'Organisateur.

Le logo / nom du Sponsor est projeté sur l'écran de cinéma lors de la projection — avant la diffusion des films, ainsi qu'à la remise des prix.

Le nom du sponsor fait l'objet de remerciements dans les discours d'ouverture et de clôture de l'événement.

Le Sponsor peut choisir entre deux niveaux de participation (à cocher) :

Sponsor Principal : Contribution à partir de 400 CHF, donnant droit à une visibilité prioritaire.

> logo de taille supérieure sur les supports de communication ; publications de remerciement prioritaires sur les réseaux sociaux de l'Organisateur ; mention dans les discours d'ouverture et clôture de l'événement ; possibilité d'obtenir des invitations à distribuer pour l'événement.

Sponsor Secondaire : Contribution de 100 CHF minimum à 400 CHF maximum, donnant droit à une visibilité standard.

> logo de taille standard sur les supports de communication ; publications de remerciement standards sur les réseaux sociaux de l'Organisateur ; mention dans les discours d'ouverture et clôture de l'événement.

Le montant exact de la contribution sera défini dans l'Article 3.

3. Contribution financière

Le Sponsor s'engage à verser la somme de [] CHF à l'Organisateur, en contrepartie des prestations définies à l'Article 4.

Ce montant devra être réglé dans un délai de 60 jours suivant la date d'émission de la facture émise par l'Organisateur.

4. Prestations de l'Organisateur

En contrepartie de la contribution financière, l'Organisateur s'engage à :

- > Respecter les contreparties énoncées à l'article 2 et selon la catégorie de sponsoring choisie.
- > Sur demande du Sponsor, fournir au Sponsor un rapport de visibilité après l'événement (nombre de participants, portée médiatique, etc.).

5. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date de sa signature et est valable jusqu'au 31 mars 2025.

En cas de résiliation anticipée par l'une des parties, un préavis de 90 jours devra être respecté. En cas de résiliation par le Sponsor sans motif légitime, les sommes déjà versées resteront acquises à l'Organisateur.

6. Dispositions finales

Toute modification du présent contrat devra être faite par écrit et signée par les deux parties. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, les tribunaux compétents du canton de Vaud seront seuls compétents.

Lieu et date : [/ /]

Signature de l'Organisateur :

Signature du Sponsor :



En deux exemplaires, un pour chaque partie.